

Aktualités du SEVF...



Dans les dernières années, nous pensions avoir une **fenêtre d'opportunité** pour améliorer nos conditions de travail. Avec le manque de personnel, il était assurément « normal » de penser que l'employeur, notre gouvernement, pourrait mettre en place des mesures permettant d'attirer et, surtout, de retenir le personnel de l'éducation à son emploi.

Mais, contre toute attente, **les Caquistes du gouvernement Legault ont plutôt choisi de prendre la fenêtre d'austérité...** y allant de compressions budgétaires associées à un nouveau régime financier de terreur où les centres de services scolaires se mettent en mode « équivalents temps complet » s'ils veulent recevoir certaines sommes d'argent (l'équivalent de près de 7 millions de dollars pour notre CSS) en provenance du gouvernement... Nous voici donc dans **un climat où nous devons, encore une fois, surveiller un employeur** (dont les directions d'établissements) **qui souhaitera étirer notre tâche à son maximum puisqu'il voudra contrôler d'une manière excessive son budget** (et le personnel à son emploi).

Parmi les autres dossiers à surveiller, nous devons aussi être vigilants concernant le respect de la **promotion par matière au secondaire (fin du déboulage)**. Actuellement, plusieurs informations en provenance des milieux nous font craindre que ce gain syndical est en train de « se tourner contre nous » à cause de décisions de l'employeur.

Parlant de dossiers à surveiller, **vous constaterez une nouveauté dans votre bulletin L'abCD**. En effet, nous vous présentons **VIGILE** (voir image à gauche). **Ce personnage, avec sa grosse loupe, apparaîtra dans la colonne de gauche à côté de chaque sujet pour lesquels le SEVF, ses personnes déléguées et tous ses membres devront exercer une vigilance accrue**. Par vigilance, nous pouvons naturellement parler de surveillance très attentive (ça fait partie de la définition même!) mais il faudra aussi faire les représentations nécessaires auprès de l'employeur (direction d'établissement ou centre de services scolaire).



Lors du Conseil de déléguéEs (CD) du 10 septembre dernier, il a été annoncé qu'une **présentation de nouvelles fiches sur la conduite du dossier d'un élève devrait être effectuée en octobre** pour faire suite aux formations EHDAА que le SEVF a données à ses membres en 2024-2025.

Aussi, au niveau des **écoles à palier de services intermédiaire (PSI)**, une **décision ultime devra être prise entre le 1^{er} et 31 janvier 2026 concernant la pérennisation (ou non) de ce modèle de services aux élèves**. Le SEVF compte faire une analyse rigoureuse du modèle en mettant sur pied un comité composé d'enseignantes ou d'enseignants faisant partie des écoles PSI. Des décisions syndicales devront se prendre en Conseil de déléguéEs ou en assemblée générale pour la suite des choses. Mais avant une telle prise de décision, le SEVF continuera aussi à discuter avec les Services éducatifs de notre CSS, notamment pendant les rencontres du comité paritaire EHDAА.

Finalement, un *Protocole de prévention et prise en charge de la violence envers le personnel scolaire* a été publié par le gouvernement. Plus de détails sur ce Protocole vous sont donnés un peu plus bas dans ce bulletin.

États généraux sur le syndicalisme

Document 2526-CD-010

En mars 2025, les neuf principales organisations syndicales du Québec, dont notre Centrale, la CSQ, ont lancé des **états généraux du syndicalisme**. À travers plusieurs thèmes, cette démarche souhaite entre autres dresser un bilan de l'état du mouvement syndical, identifier les principaux défis et enjeux pour explorer des pistes afin d'actualiser les pratiques syndicales. Voici les huit (8) thèmes qui seront abordés :

- Les états généraux du syndicalisme (point de vue global);
- Le syndicalisme québécois dans la société;
- La vigueur syndicale;
- Le modèle de relations de travail;
- Le rôle politique des syndicats;
- La représentativité et le sentiment d'appartenance des membres;
- L'évolution des relations intersyndicales;
- Les syndicats et les groupes historiquement discriminés.

Au cours des prochaines semaines, **le SEVF fera parvenir à tous ses membres un bref sondage** (moins d'une dizaine de questions) pouvant aborder plusieurs de ces thèmes. À surveiller dans vos courriels!

Instruction annuelle 2025-2026

Instruction annuelle 2025-2026



L'instruction annuelle 2025-2026 a été publiée et plusieurs sujets y sont abordés, dont les **modalités d'application progressive relatives aux règles d'évaluation et au bulletin** (ces dernières sont maintenues), les **commentaires sur une compétence « transversale »** (un seul à l'étape jugée la plus appropriée), les **nouveaux contenus obligatoires pour le développement des compétences personnelles et sociales** (niveaux primaire et secondaire), le **programme éducatif adapté CAPS-II** (accessible, pouvant être utilisé de façon volontaire cette année mais obligatoire en 2027-2028) et la **formation préparatoire au travail** (ajustement possible du nombre minimal d'heures requises).

À surveiller : **les assouplissements concernant les modalités d'application progressive et l'évaluation de la compétence « transversale » s'appliquent seulement s'ils sont inscrits dans vos normes et modalités d'évaluation des apprentissages** (selon ce qui est écrit dans la *Loi sur l'instruction publique*, ces normes et modalités doivent être déterminées dans chaque école sur proposition du personnel enseignant). De plus, en ce qui a trait aux **nouveaux contenus obligatoires, ces derniers ne sont pas des conditions et modalités d'enseignement et leur transmission est une responsabilité partagée**, notamment avec le nouveau service complémentaire d'Animation de Développement Personnel et d'Engagement Communautaire, (ADPEC autrefois nommé AVSEC).

Marche mondiale des femmes – 18 octobre 2025

Depuis 25 ans, le mouvement de la Marche Mondiale des Femmes (MMF) à travers le monde appelle à une action mondiale aux 5 ans. Comme le dernier événement du genre a eu lieu en 2020, nous y sommes donc rendues en 2025 !

Une petite délégation du SEVF ira à cette mobilisation nationale le samedi 18 octobre prochain à Québec. Les personnes non inscrites pourront toujours se joindre à l'événement la journée même en se rendant par leurs propres moyens dans la vieille capitale.

En 2025, nous marchons toujours pour le droit des filles et des femmes :

- De vivre en paix et en sécurité;
- De pouvoir faire leurs propres choix libres, éclairés et que ceux-ci soient respectés;
- À un revenu décent garantissant une autonomie économique aux femmes pour vivre dans la dignité;

- À un accès gratuit et universel à des services publics de qualité, notamment en santé et services sociaux, en éducation, etc.;
- De vivre dans un environnement sain et respectueux des humains, des communautés et de la biodiversité.

Nominations aux divers comités du SEVF 2025-2028

Document 2526-CD-008

En septembre dernier, les membres du CD ont procédé à la nomination des personnes représentant le SEVF pour diverses instances et divers réseaux nationaux ainsi que pour divers comités locaux. Lors du Conseil de déléguéES du mois d'octobre 2025, ils complèteront cette nomination car, étant donné un grand intérêt concernant le comité paritaire EHDAA, nous avons dû procéder à des élections par voie électronique.

Rappelons ici que ces **diverses instances et comités sont d'une importance capitale pour les suivis à effectuer et les décisions à prendre en ce qui concerne toutes nos conditions de travail** (étant parfois reliées également aux services à attribuer à nos élèves pour leur réussite).

Plan d'action du SEVF 2025-2026

Document 2526-CD-007

Les personnes déléguées ont adopté, le 10 septembre dernier, le plan d'action du SEVF pour la prochaine année scolaire. Ce plan, élaboré en fonction des trois buts du syndicat apparaissant à l'article 3.00 des Statuts & Règlements du SEVF, présente plusieurs actions à mener en lien avec les trois thèmes suivants :

- Assurer la défense des droits des membres (relations du travail);
- Promouvoir notre expertise dans la vie pédagogique et professionnelle;
- S'assurer d'une vie syndicale démocratique et participative (visant un rapprochement auprès des membres et les informer de façon adéquate).

Même si ce plan d'action pourrait être « ajusté » en fonction de divers impondérables qui pourraient arriver en cours d'année, **le SEVF a tenu à souligner certaines priorités particulières pour chacun des trois thèmes**. Il s'agit de :

- La possibilité du **renouvellement de la convention collective locale** (et de la mobilisation en lien avec cette négociation);
- **L'élaboration de travaux avec divers groupes d'enseignantes et d'enseignants** (comités écoles EHDAA et suivi aux formations offertes par le SEVF en

2024-2025, membres du SEVF œuvrant dans les écoles à palier de services intermédiaire (PSI), personnel enseignant spécialiste du primaire);

- **L'accompagnement des personnes déléguées syndicales et des membres du SEVF exerçant un rôle de représentation (syndicale) dans leurs fonctions** (en portant une attention spéciale aux membres de la formation professionnelle (FP) concernant la tâche enseignante).

Politiques du SEVF (mise à jour 2025-2026)

Document 2526-CD-006

Les diverses politiques du SEVF ont été présentées lors du CD du mois de septembre 2025. D'ailleurs, **certaines modifications mineures ont été adoptées concernant les politiques suivantes :**

- Fonds de soutien aux projets spéciaux dans les écoles et centres de notre CSS;
- Reconnaissance de la participation à certaines activités syndicales;
- Remboursement des frais de séjour et de déplacement;
- Services aux membres en matière de santé et de sécurité au travail.

Pour tout membre du SEVF désirant voir quelles ont été les modifications apportées, les personnes déléguées ont reçu le document (en version papier) lors du dernier CD. Vous pouvez donc aller consulter toutes ces politiques et leurs modifications.

Promotion par matière au secondaire (fin du déboulage)

Il a fallu des années de travail de la part de notre Fédération, la FSE-CSQ, pour que soit établie clairement par le gouvernement la fin du déboulage au secondaire. Tout ça parce que **le respect de la promotion par matière doit permettre conséquemment une meilleure composition des classes** (donc une amélioration et non une détérioration de la tâche du personnel enseignant).

Malheureusement, selon des commentaires reçus au SEVF, la fin du déboulage ne serait pas appliquée dans certaines écoles. De plus, des manières de faire pourraient causer certaines problématiques du point de vue légal ou, encore, occasionner un surplus de tâche pour les enseignantes ou les enseignants. **Le SEVF est donc en train d'analyser une cueillette de données qu'il a effectuée auprès des personnes déléguées du secondaire.** Suite à son analyse, il pourra faire les représentations nécessaires auprès de l'employeur et regardera, du même coup, si des contestations de tout ordre sont possibles.



En attendant et dès maintenant, il est important de **s'assurer que le respect de la promotion par matière soit bien inscrit dans nos normes et modalités d'évaluation des apprentissages**. Aussi, si certains éléments doivent être inclus **dans notre tâche**, il est hyper important de bien **faire tout reconnaître les ajouts de temps qu'occasionneront les nouvelles manières imposées par certaines directions d'établissements**.

Protocole de prévention et prise en charge de la violence envers le personnel scolaire

Comme nous vous le soulignons un peu plus haut, un *Protocole de prévention et prise en charge de la violence envers le personnel scolaire* a été publié par le gouvernement. La particularité de ce Protocole?... C'est que notre Centrale (la CSQ) et ses Fédérations (dont notre Fédération, la FSE-CSQ) ont initié ce projet et l'ont présenté au gouvernement. De plus, le Protocole a été adopté par plusieurs organisations, dont certaines fédérations de directions d'établissement, la Fédération des centres de services scolaires du Québec et même la CNESST a été consultée. **Ce protocole définit une marche à suivre et des mesures concrètes à prendre avant (en prévention), pendant (en intervention) et après (en suivi) un geste de violence de façon à assurer une prise en charge pour mieux protéger les membres de nos équipes-écoles**. Le SEVF reviendra un peu plus en détails sur le guide pratique d'accompagnement en cours d'année 2025-2026.

Répartition des dossiers au SEVF 2025-2026

Document 2526-CD-009

Répartition des dossiers au SEVF

De manière à ce que tous les membres du SEVF puissent mieux se retrouver lorsqu'ils souhaitent faire appel aux services offerts par le personnel enseignant libéré à leur centre administratif, une **nouvelle répartition des dossiers que se partage le personnel libéré** a été fournie aux personnes déléguées le 10 septembre dernier.

À remarquer que notre nouveau secrétaire-trésorier, Charles-William Lesage est actuellement en invalidité pour une période indéterminée. Il faut donc se référer aux personnes en appui à Charles-William lorsqu'un membre veut communiquer avec lui pour l'un des dossiers lui appartenant.

Tâche enseignante



Comme nous l'écrivions au tout début de ce bulletin, il est à craindre que l'employeur tente d'étirer tellement notre tâche, à cause des compressions budgétaires, que nous nous retrouvions en grand débordement... Rappelons ici que, pour éviter l'épuisement par exemple, le respect des heures conventionnées pour effectuer notre tâche s'avère essentiel. **Le premier travail de tous les membres et des personnes déléguées dans les écoles et centres est d'exercer une grande vigilance sur tout ce que l'employeur veut faire avec notre tâche.** Celle-ci est bien compartimentée avec des heures de présences élèves à effectuer et d'autres tâches professionnelles qui doivent en grande partie servir à planifier notre enseignement et à évaluer nos élèves.



Le SEVF aussi devra poursuivre des pourparlers avec les Ressources humaines de notre CSS pour bien analyser les balises de la tâche enseignante, et ce, que l'on soit au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou en formation professionnelle. Mais, **comme les directions d'établissements consulte tous les membres du SEVF actuellement concernant leur tâche, la vigilance est de mise pour toutes et tous et il est primordial de se parler entre collègues pour ne pas se faire avoir.** C'est aussi une question de solidarité!



De plus, il est primordial de se rappeler que **toutes les tâches doivent être finalisées avant le 15 octobre** et qu'elles doivent **se faire en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant** (référence : convention collective locale, p. 39, paragraphe 5-3.21.03). **DERNIÈRE HEURE :** Des discussions ayant eu lieu entre le SEVF et les Ressources humaines de notre CSS nous ont permis de conclure qu'**il ne devrait pas y avoir actuellement d'urgence à compléter les tâches car certaines décisions restent à venir en lien avec le budget du CSS** (dont les libérations possibles ou non du personnel enseignant en fonction des « équivalents à temps complet » à respecter).

Toujours se souvenir également que les paramètres de notre tâche ont été négociés par les parties patronale et syndicale dans une perspective commune de professionnalisation de la tâche et de reconnaissance d'une certaine autonomie professionnelle. De plus, les parties ont reconnu l'importance de ne pas alourdir la tâche tout en distinguant la tâche de l'horaire de travail. En ces temps de compressions budgétaires et du régime financier de terreur relié aux « équivalents temps complet », c'est à ne pas oublier!

Naturellement, pour toute question ou problématique en lien avec les tâches, n'hésitez pas à en parler à votre personne déléguée ou à communiquer avec le SEVF.

1, 2, 3... GO !

22 septembre 2025	Rencontre virtuelle du comité du SEVF pour les écoles à palier de services intermédiaire (PSI)
1^{er} octobre 2025	Date limite pour faire une demande au Fonds de soutien du SEVF pour les projets spéciaux
6 octobre 2025	Deuxième rencontre virtuelle du comité du SEVF pour les écoles à palier de services intermédiaire (PSI)
14 octobre 2025	Conseil de délégués (Club de golf Métabéroutin)
18 octobre 2025	Marche mondiale des femmes (À Québec)
27 octobre 2025	Rencontre du comité du personnel enseignant spécialiste au primaire (Centre administratif du SEVF)